

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 11 FEVRIER 2014

L'an deux mille quatorze, le onze février, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de PORTETS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Marie-France THERON, Maire.

Membres en exercice : 16
Membres présents : 9
Membres votants : 14

Date de la convocation : **07 février 2014.**

Présents : Marie-France THERON (Maire), Corine BLANCHARD, Noël COURTIN (Adjoints), Didier CAZIMAJOU, Michel COUSSEAU, Thierry RENAUD, Ghislaine GIFFARD, Jean-Claude VACHER, Christiane CAZIMAJOU (Conseillers Municipaux).

Absents avec délégation : Claudie MARQUETON (pouvoir à Thierry RENAUD), Dominique HAVERLAN (pouvoir à Christiane CAZIMAJOU), Patrick DESVAUD (pouvoir à Didier CAZIMAJOU), Pascal MORTIER (pouvoir à M. COUSSEAU), Fanny JACQUE (pouvoir à Ghislaine GIFFARD).

Excusé : Néant.

Absents : Stéphanie BAYLE, Stéphane ENGEL.

Secrétaire de séance : Jean-Claude VACHER.

Préambule

Après avoir remercié de sa présence M. MAXILMILIEN, Trésorier de PODENSAC, Mme le Maire donne lecture du compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du mardi 17 décembre 2013. Aucune observation n'étant formulée, ce compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Délibérations

Mme THERON, Maire, se retire de la salle, pour le vote des délibérations concernant le compte administratif.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013 (Budget Commune)

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de Mme Ghislaine GIFFARD, Conseillère municipale, membre de la Commission « Budget – Finances » adopte, par 13 voix « Pour » le compte administratif présenté par Mme GIFFARD. Les opérations comptables de l'exercice 2013 se présentent ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		419 241,15 €		278 375,18 €		697 616,33 €
Opérations de l'exercice	1 560 031,13 €	1 709 847,38 €	1 310 775,49 €	562 453,07 €	2 870 806,62 €	2 272 300,45 €
TOTAUX	1 560 031,13 €	2 129 088,53 €	1 310 775,49 €	840 828,25 €	2 870 806,62 €	2 969 916,78 €
Résultats de clôture		569 057,40 €	469 947,24 €			99 110,16 €
Restes à réaliser			168 764,00 €	331 952,00 €		163 188,00 €
RESULTATS DEFINITIFS		569 057,40 €	306 759,24 €			262 298,16 €

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2013 (Commune)

Le Conseil municipal, considérant que les écritures du compte de gestion du Trésorier sont identiques à celles du compte administratif établi par le Maire, adopte, par 13 voix « Pour », le compte de gestion 2013 dressé par le Trésorier de PODENSAC.

AFFECTATION DU RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT AU TITRE DE L'EXERCICE 2013 (Budget Commune)

Le Conseil municipal, par 13 voix « Pour », prend acte que la section de fonctionnement présente un excédent de 569.057,40 € et la section d'investissement un besoin de financement de 306.759,24 €.

306.759,24 € seront prélevés sur l'excédent de fonctionnement.

Le résultat de clôture d'exercice, à reporter sur le budget 2014 sera donc de :

- Excédent de fonctionnement reporté : 262.298,16 € (article 002 – recettes de fonctionnement)
- Déficit d'investissement reporté : 469.947,24 € (article 001 – dépenses d'investissement)
- Affectation : 306.759,24 € (article 1068 – recettes d'investissement)

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013 (Budget La Forge)

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de Mme Ghislaine GIFFARD, Conseillère municipale, membre de la Commission « Budget – Finances » adopte, par 12 voix « Pour » et un refus de vote (Mme BLANCHARD) le compte administratif présenté par Mme GIFFARD. Les opérations comptables de l'exercice 2013 se présentent ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		3 258,89 €		66 376,04 €		69 634,93 €
Opérations de l'exercice	228 537,88 €	232 625,24 €	81 129,77 €	95 833,80 €	309 667,65 €	328 459,04 €
TOTAUX	228 537,88 €	235 884,13 €	81 129,77 €	162 209,84 €	309 667,65 €	398 093,97 €
Résultats de clôture		7 346,25 €		81 080,07 €		88 426,32 €
Restes à réaliser						
RESULTATS DEFINITIFS		7 346,25 €		81 080,07 €		88 426,32 €

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2013 (La Forge)

Le Conseil municipal, considérant que les écritures du compte de gestion du Trésorier sont identiques à celles du compte administratif établi par le Maire, adopte, par 12 voix « Pour » et un refus de vote (Mme BLANCHARD), le compte de gestion 2013 dressé par le Trésorier de PODENSAC.

AFFECTATION DU RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT AU TITRE DE L'EXERCICE 2013 (Budget La Forge)

Le Conseil municipal, par 12 voix « Pour » et un refus de vote (Mme BLANCHARD), prend acte que la section de fonctionnement présente un excédent de 7.346,25 € et la section d'investissement un excédent de 81080,07 €. Aucune affectation du résultat de fonctionnement vers la section d'investissement n'est donc nécessaire.

Le résultat de clôture d'exercice, à reporter sur le budget 2014 sera donc de :

- Excédent de fonctionnement reporté : 7.346,25 € (article 002 – recettes de fonctionnement)
- Déficit d'investissement reporté : 81.080,07 € (article 001 – dépenses d'investissement)

Mme THERON, Maire, revient en séance.

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU BUDGET DU CENTRE COMMUNAL d'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.)

A l'unanimité, le Conseil municipal attribue une subvention de 5.000,00 € au budget du C.C.A.S., dans l'attente du vote du budget 2014.

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU BUDGET DE LA CAISSE DES ECOLES

A l'unanimité, le Conseil municipal attribue une subvention de 10.000,00 € au budget de la Caisse des Ecoles, dans l'attente du vote du budget 2014.

CONVENTION POUR L'ACCUEIL DES ENFANTS DANS LES A.L.S.H. LE MERCREDI MATIN

Mme le Maire rappelle au Conseil municipal que la mise en place des nouveaux rythmes scolaires a modifié le fonctionnement des A.L.S.H. le mercredi. La commune de PORTETS ayant décidé l'application de cette réforme à la rentrée de septembre 2014, la Communauté de Communes de PODENSAC a décidé que la commune de PORTETS devrait supporter le coût financier des enfants sur les ½ journées du matin des mercredis en période scolaire. Une convention, établie pour la période du 04 septembre 2013 au 02 juillet 2014 précise les modalités. Le coût par enfant a été fixé, par la CDC, à 10,00 €. A l'unanimité, le Conseil municipal approuve la convention proposée par la CDC de PODENSAC et autorise le Maire à signer la convention et toutes pièces nécessaires au règlement de cette affaire.

CONTRAT DE MAINTENANCE DES LOGICIELS JVS-MAIRISTEM

A l'unanimité, le Conseil municipal renouvelle, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014, le contrat de maintenance des logiciels de la mairie (comptabilité – finances ; gestion des biens ; emprunts ; facturation ; élections ; population) avec la Société JVS-MAIRISTEM. Le coût annuel pour 2014 est de 1.134,40 € HT.

CREATION DE SANITAIRES ET D'UN HALL A L'ECOLE MATERNELLE – ASSURANCE DOMMAGES-OUVRAGE

Mme le Maire indique au Conseil municipal qu'il est nécessaire de contracter une assurance dommages-ouvrage pour le marché relatif à la création de sanitaires et d'un hall à l'école maternelle. Elle présente les propositions qu'elle a reçues pour l'assurance « dommages ouvrage obligatoire » :

- SMA BTP = 5.395,50 € TTC
- SMA CL = 4.574,23 € TTC
- GROUPAMA = 4.263,00 € TTC

A l'unanimité, le Conseil municipal retient la proposition de GROUPAMA pour un coût de 4.263,00 € TTC (dommages-ouvrage obligatoire) et autorise le Maire à signer toutes pièces nécessaires à la réalisation de cette affaire.

OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRESORERIE

Mme le Maire indique au Conseil municipal que les budgets 2014 ne seront pas votés avant les élections. Par conséquent, afin de faire face aux éventuels besoins ponctuels de trésorerie, elle propose de mettre en place une ouverture de crédit de 150.000,00 € et présente les propositions du Crédit Agricole et de la Caisse d'Epargne.

M. Didier CAZIMAJOU, Conseiller municipal, s'étonne qu'avec 419.241,15 € d'excédent en 2012 et 262.298,16 € d'excédent budgétaire en 2013, la commune ait besoin de faire un emprunt qui coûtera des intérêts.

Mme le Maire lui indique qu'il ne s'agit pas d'un emprunt ; un emprunt est une somme prêtée par une banque, versée en totalité dans le budget et sur laquelle la commune paie des intérêts sur toute la durée du prêt. Pour une ligne de trésorerie, au contraire d'un emprunt, les intérêts ne sont payés que si des sommes sont prélevées. La ligne de trésorerie, appelée communément ouverture de crédit dans le privé, n'a aucun rapport avec les excédents budgétaires. Une ligne de trésorerie est une sécurité et bien souvent, aucune somme n'est prélevée.

Par 8 voix « Pour » et 6 abstentions - D. CAZIMAJOU, T. RENAUD, C. CAZIMAJOU, C. MARQUETON (par pouvoir à T. RENAUD), D. HAVERLAN (par pouvoir à C. CAZIMAJOU), P. DESVAUX, (par pouvoir à D. CAZIMAJOU), le Conseil municipal retient la proposition de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel d'Aquitaine et autorise le Maire à signer toutes pièces nécessaires à la réalisation de cette affaire selon les caractéristiques suivantes :

- Montant de ligne de trésorerie : 150.000,00 €
- Durée : 1 an
- Taux fixe : 2,50 %
- Mise à disposition des fonds : à réception d'un fax – fonds versés à la Trésorerie de PODENSAC
- Remboursement des tirages : par mandatement total ou partiel
- Paiement des intérêts : post comptés à échéance du tirage ou à chaque remboursement ponctuel
- Frais de mise en place : 100,00 €

ETAT DES MARCHES PASSES DURANT L'EXERCICE 2013

Le Maire indique que l'article 133 du Code des Marchés Publics fait obligation de publier la liste des marchés passés durant l'exercice clos. Ont été passés, durant l'exercice 2013, les marchés suivants :

Tranches HT	Objet	Attributaire	Montant HT
De 4.000 € à 19.999,99 €	Création sanitaires et hall à l'école maternelle	SARL PERROY (menuiseries) 33211 LANGON	7.887,78 €
		Ets LASSERRE (plâtrerie) 33190 LA REOLE	5.937,37 €
		EURL LABAT (peinture) 47700 CASTELJALOUX	5.822,56 €
		M. Guy VIDAL (plomberie) 33640 PORTETS	17.889,00 €
		Ets LAURENT (Electricité) 33210 COIMERES	11.864,59 €
	Aménagement d'un mini-giratoire et de plateaux surélevés RD 115, RD 214 et RD 214 ^{E6}	EURL BOYE François (maîtrise d'œuvre) 33420 BRANNE	5.578,53 €
De 20.000 € à 49.999,99 €	Création sanitaires et hall à l'école maternelle	SARL PERALI et fils (gros œuvre) 33190 LAMOTHE-LANDERRON	22.691,61 €
De 50.000 € à 89.999,99 €			<i>Néant</i>
De 90.000 € à 134.999,99 €	Aménagement d'un mini-giratoire et de plateaux surélevés RD 115, RD 214 et RD 214 ^{E6}	ATLANTIC ROUTE (VRD – Réseaux) 33560 CARBON-BLANC	93.434,64 €
	Aménagement du bureau d'information touristique	CIRRUS 33230 COUTRAS	89.500,00 €
		TOTAL HT	260.606,08 €

Questions diverses

- Mme BLANCHARD, Adjointe en charge de l'aide sociale, présente les actions menées par le C.C.A.S. en 2013.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22h30.